

/ RENCONTRES

« Mons, Ville amie des Aînés » : Rendez-vous dans les communes !

Il y a un an, le Conseil Consultatif Communal des Aînés de la Ville de Mons présentait les premiers résultats des enquêtes menées dans le cadre de la démarche « Mons Ville Amie des Aînés », démarche initiée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Les aînés du Conseil Consultatif montois ont été coachés par l'Observatoire de la Santé du Hainaut et se sont lancés dans la réalisation d'enquêtes qualitatives. Les questions portées par le Conseil des Aînés ont suivi les recommandations de l'OMS et portent sur les axes suivants : **Espaces publics et accessibilité, Transports et mobilité, Logement, Information et communication, Participation communautaire, emploi et engagement social, Services d'aides et de soins, Respect et inclusion sociale.** Suite à ces enquêtes, des restitutions sont actuellement en cours sur le terrain pour poursuivre la démarche et les échanges. Quatre rencontres ont déjà eu lieu notamment en maisons de repos, l'une aux Chartriers et l'autre à la Résidence Léopold, ainsi qu'à Cuesmes et à Hyon.

Vous êtes une association locale et vous souhaiteriez que le Conseil des Aînés vienne présenter sa démarche dans votre commune ? Contactez dès aujourd'hui le service Egalité des chances du CPAS de Mons (065/412 371 – egalitedeschances@cpas.mons.be)

Bientôt à Mons!

Un service d'aide administrative pour les + de 75 ans et les personnes à mobilité réduite !

La mobilité des aînés est un sujet qui revient régulièrement dans les rencontres « Ville Amie des Aînés ». Force est de constater que les centralisations des services administratifs en centre-ville constituent un frein important pour les aînés.

Dans le cadre de la Politique des Grandes Villes, la Ville de Mons mettra en place en 2017 un service à domicile pour les + de 75 ans et les personnes à mobilité réduite. Ces citoyens pourront effectuer leurs démarches de renouvellement de carte d'identité, d'obtention de composition de ménage, d'attestations diverses...

Nous vous tiendrons informés prochainement des modalités pratiques !

Les séances d'information pour les seniors

Dans le cadre de la démarche « Ville Amie des Aînés », le service de Prévention de la Ville de Mons, le CPAS et la zone de police Mons/Quévy ont organisé de septembre à décembre 2016 des séances d'information sur des thèmes proposés par les aînés eux-mêmes et liés à leur vie quotidienne.

Calendrier 2017 de 9h30 à 11h30

Sécurité routière :

- 14 février, 18 avril et 06 juin (Zone de Police Mons-Quévy, boulevard Saintelette, 76 à 7000 Mons)

Les nouvelles solidarités :

- 16 mars (Pôle d'accueil, rue Lamir, 29-31 à 7000 Mons)

Informatique :

- 25 avril : initiation à l'informatique (les bases)
- 16 mai : initiation aux smartphones et tablettes
- 20 juin 2017 : information et initiation au PC Banking (Pôle d'accueil, rue Lamir, 29-31 à 7000 Mons)

Aides à domicile:

- 09 mai : séance d'information (Pôle d'accueil, rue Lamir, 29-31 à 7000 Mons)

Vous souhaitez participer à ces rencontres ?

Contactez le service Egalité des Chances du CPAS de Mons au 065/412 371- egalitedeschances@cpas.mons.be

Info proximité : nouveaux commerces

- **A Mons (salon de Thé): «Crumb's Cookies & Coffee»**

(Ch. de Binche, 50 B17)

- **A Jemappes (esthétique): «L'Espace Beauté de Lusilla»**

(Av. Roi Albert, 607)

- **A Mons (bar Lounge - sportif Américain): «Monark»**

(rue des Clercs, 6)

- **A Saint-Symphorien (epicerie): «Epicerie Bruno»**

(Ch. du Roi Baudouin, 192)

Le journal des aînés

N°1 / Janvier - avril 2017



/ EDITO

Mons, plus que jamais Ville Amie des Aînés

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le Conseil Consultatif des Aînés de la Ville de Mons est particulièrement actif. Impliqué dans le processus de l'Organisation Mondiale de la Santé « Ville Amie des Aînés », il est en train de mener un travail colossal de recensement des besoins des aînés montois.

Son objectif : interpeller l'administration communale pour que les politiques locales répondent du mieux possible aux besoins des aînés.

C'est important de le faire, mais encore faut-il le faire savoir... Raison pour laquelle notre Conseil Consultatif mène un travail de restitution dans les différentes communes auprès des aînés locaux pour les associer au processus, leur présenter les résultats et alimenter les réflexions ensemble. Ces moments de rencontres nous ont rappelé toute l'importance de la communication et de l'information à destination des aînés, raison pour laquelle nous sommes heureux de vous présenter ce journal des aînés. Nous tâcherons, 4 fois par an, d'y donner des informations utiles pour votre quotidien.

Bonne lecture !



Elio Di Rupo
Bourgmestre



Marc Barvais
Président du CPAS
Chargé de l'Egalité des chances



Beffroi



Musée du Doudou



Sillex's



/ SANTE

L'agenda du café Alzheimer 2017

Participer au café Alzheimer montois, c'est l'occasion de rompre l'isolement par une rencontre conviviale permettant l'échange d'expérience entre les participants, les familles, les aidants, les proches... Tout le monde y est le bienvenu !

Les prochains rendez-vous sont les mercredis de 14h à 16h à l'Hôtel de Ville de Mons, salle des Commissions: le 15 février, le 15 mars, le 19 avril, le 17 mai, le 21 juin, le 20 septembre, le 18 octobre, le 15 novembre et le 20 décembre.

Pour plus d'informations: contactez le CPAS de Mons, service Egalité des Chances
065/412 372 – egalitedeschances@cpas.mons.be

Cafés Cancer

Les Cafés Cancer ont été mis en place en collaboration avec Dominique André, Présidente de l'asbl Cancer 7000.

Ces rencontres citoyennes se déroulent une fois par mois de 14h à 16h au sein de la Salle des Commissions de l'Hôtel de Ville de Mons. Celles-ci ont pour objectif d'offrir aux malades et à leurs proches un lieu de rencontre et d'échange autour de la maladie.

Programme 2017 :

28 février : la prévention

28 mars : les aides extérieures (CPAS, Mutuelles,...)

25 avril : le cancer chez les jeunes

30 mai : les risques démontrés, risques possibles, risques non démontrés

27 juin : les idées reçues

26 septembre : le deuil

31 octobre : «Octobre Rose»

28 novembre : l'alimentation et le cancer

27 décembre : ma beauté



Pour plus d'informations contactez :

Mme ANDRE Dominique

Présidente ASBL CANCER7000

Vice-Présidente du Conseil Consultatif de la Santé de la Ville de Mons

0497/784 455 - 0472/779 398

Cancer7000asbl@hotmail.be - www.cancer7000.com - Facebook : ASBLcancer7000

/ INVITATION

Journée mondiale contre le Cancer : faisons le tour de la question!

A l'occasion de la journée mondiale contre le cancer (samedi 4 février), le Conseil consultatif de la Santé de la Ville de Mons a le plaisir de vous inviter à une matinée d'information le **vendredi 3 février à 9h au salon gothique de l'Hôtel de Ville de Mons.**

Vous souhaitez être tenu informé du programme ? Contactez le service Egalité des Chances au 065/412 370 – 065/408 520 – egalitedeschances@cpas.mons.be

/ CONSOMMATION RESPONSABLE

RECYTROC : le ramassage intelligent des encombrants !

Le CPAS de Mons, l'asbl Droits et Devoirs, Hygea et la commune de Dour ont présenté à la presse le projet RECYTROC. Ce ramassage intelligent des encombrants vise à redonner une seconde vie aux encombrants collectés directement à domicile par une équipe spécialisée.

L'idée : prévenir l'apparition de déchets, favoriser la réutilisation, optimiser le recyclage, créer des emplois locaux et reconditionner. Tout le monde y gagne : Hygea réduit son volume d'incinération, la Ville réduit sa facture propreté, les biens ne sont plus jetés et bénéficient d'une

nouvelle vie après remise en état et revente dans nos magasins solidaires !

Le projet sera opérationnel courant 2017. Le citoyen sera invité à appeler un numéro unique via un call center, et **si 20% des objets sont réutilisables sur un volume de 6m3, l'enlèvement sera gratuit !** Si cela n'est pas possible, il sera demandé 10€/m3 retiré.

Aussi, n'hésitez pas à poser un geste solidaire en visitant les différents magasins sociaux à Mons, Frameries, Jemappes, Dour et Hyon. A suivre...

/ PREVENTION

Les maisons de repos signent le protocole lié aux disparitions de seniors



La Bonne Maison de Bouzanton, la Résidence du Bois d'Havré et la Résidence Comtesse d'Oultremont ont signé le 7 décembre le protocole « disparition seniors » avec la zone de police Mons/Quévy. Concrètement, les maisons de repos s'engagent à réaliser une fiche identitaire qui contiendra les informations nécessaires à une prise en charge rapide par la police en cas de disparition. *"Cette fiche va se substituer à l'audition réalisée par les policiers en début d'enquête"*, explique le commissaire David Rimoux, de la Cellule personnes disparues de la police fédérale.

Car lorsqu'une personne atteinte de démence disparaît, chaque minute compte.

Pour intervenir rapidement, la police a besoin d'informations : la photographie de la personne disparue, ses signes distinctifs, ses habitudes, les endroits où elle aime se rendre, etc.

Lors du constat d'une disparition, l'entourage, submergé par le stress ou par méconnaissance, a parfois du mal à donner ces renseignements. Le Protocole Disparition Seniors prévoit donc l'instauration préventive d'une fiche identitaire, pour les personnes atteintes de démence, qui contiendra les informations nécessaires à la police pour débiter rapidement les recherches.

Les bons réflexes - Que devez-vous faire en cas de disparition ?

- 1) Assurez-vous que la personne a bel et bien quitté le domicile et l'environnement immédiat. Vérifiez toutes les pièces, même celles fermées à clé, petits espaces, armoires, jardin, abri de jardin, remise, garage, etc.
- 2) Signalez la disparition au 101. Après l'appel, continuez les recherches à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.
- 3) Restez sur place en attendant l'arrivée de la police, remplissez les parties en orange de la fiche signalétique et encadrées d'un trait en zigzag de la fiche identitaire, c'est-à-dire les parties non complétées et relatives à la disparition (qui a été averti? comment est habillée la personne disparue ? etc).
- 4) Donnez la fiche identitaire complétée à la police locale (téléchargeable via l'adresse <http://www.alzheimer.be/images/Projets/ficheidentitaire> ou par téléphone au 065/412 371).